



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
de la région Pays de la Loire*

**Arrêté du 19 octobre 2016 relatif à la composition d'un jury d'examen du certificat de
spécialisation option « Taille et soins des arbres » pour la session 2017**

La directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

- Vu le code rural, livre VIII.
- Vu le décret n° 2010-429 du 29/04/2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
- Vu l'arrêté du 01/10/1990 fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole.
- Vu l'arrêté du 10/07/2000 portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation taille et soins des arbres.
- Vu l'arrêté du 10/12/2014 nommant Madame Claudine LEBON, inspectrice générale de la santé publique vétérinaire, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire.
- Vu la décision du 25/09/2015 portant délégation de signature de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire au titre de l'autorité académique.
- Vu l'habilitation du 15 novembre 2013 autorisant FODE Ouest Nantes et le CFPPA Jules Rieffel à Nozay à mettre en œuvre le certificat désigné ci-dessus

Arrête

- Article 1 : Le jury du CS *Taille et soins aux arbres* est composé comme suit :
- Présidente : TRIOLLET Régis – LEGTA Angers
- Formateurs : GREGOIRE Gabriel – CFPPA Angers
MUSIALEK Romain – MFR Pointel
- Professionnels : Titulaire : COCHELIN Emmanuel – Entreprise Elagage de la Divatte
– La Forgetière – 44450 BARBECHAT
Titulaire : JULIENNE Anthony – La Vrillière – 44390 NORT SUR
ERDRE

Article 2 : Le jury est désigné pour la session 2016/2017 mise en œuvre par les centres de Fodé Ouest de Nantes et du CFPPA Jules Rieffel à Nozay, jusqu'à la prochaine commission régionale de concertation et de conseil.

Fait à Nantes, le 19 octobre 2016

P/le directrice régionale et par délégation,
L'adjoint du chef du service régional
de la formation et du développement

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized arrow pointing left and a horizontal line above it.

François CHAVENON-VERLHAC